

RAPPORT du Maire

sur la situation financière de
l'arrondissement de Verdun

Chères Verdunoises,
Chers Verdunois,

Conformément à l'article 144,7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Verdun. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2016, des perspectives financières, de l'exercice en cours et des orientations budgétaires pour l'année à venir.

Tout au long de l'année 2016, l'arrondissement s'est consacré à poursuivre sa mission visant à construire un milieu de vie inclusif et animé, tout en préservant le caractère unique de son territoire. Ainsi, la culture, l'économie locale, l'accessibilité universelle et le transport actif ont été au cœur de nos réalisations lors de la dernière année.

C'est grâce à une administration efficace que l'arrondissement a réussi à générer un surplus de gestion de plus de 3,5 M\$ pour l'année 2016. Cette rigueur financière, maintenue tout au long des quatre dernières années, s'est notamment reflétée en 2016 par des économies sur le plan des charges de fonctionnement de l'ordre de 486 000 \$ et dans la gestion des grands projets. Nous n'avons jamais hésité à apporter des modifications à ces derniers et à retourner en appel d'offres, afin de respecter la capacité financière de nos citoyens.

Au terme de ces choix d'investissement, vous serez à même de constater que notre administration a poursuivi de manière concrète ses objectifs pour Verdun et nous en sommes très fiers. D'ailleurs, les résultats actuels permettent de prévoir une situation financière équilibrée à la fin de l'année en cours.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Le maire de l'arrondissement de Verdun



Jean-François Parenteau

FAIT SAILLANTS

Budget de fonctionnement

Les principales réalisations de l'année dernière se résument ainsi :

- L'adoption du Plan d'action en accessibilité universelle 2017-2021.
- L'adoption de règlements visant à favoriser les toits verts et blancs, le verdissement des stationnements et la poursuite des efforts de verdissement avec les plantations d'arbres.
- Début du projet pilote de gestion différenciée des espaces verts.
- La poursuite de la mise en œuvre de la Politique d'achat local.
- La mise en place du Plan d'action local pour améliorer l'offre et l'accès à des logements abordables.
- La tenue de consultations publiques en vue de l'élaboration du Plan local de déplacements.

Programme triennal d'immobilisations

- Début des travaux de la maison de la culture de Verdun, le Quai 5160.
- Nouvelle année record pour les investissements dans le Programme de réfection routière (PRR) et ajouts de multiples saillies vertes, de traverses piétonnières et de dos d'âne.
- Mise aux normes de la mairie d'arrondissement en matière d'accessibilité universelle.
- Début des travaux pour la réhabilitation du lac des Battures et du ruisseau des Hérons.
- Réfection de la piste de danse du parc de l'Honorable-George-O'Reilly.

États financiers 2016

Budget de fonctionnement

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2016 avec un surplus de gestion de 3 550 000 \$. Celui-ci découle d'opérations de revenus et charges de fonctionnement de l'arrondissement de 2 695 300 \$ ainsi que d'affectations de la Ville centre de 854 700 \$. Le surplus d'opérations s'explique principalement par des revenus plus élevés que prévu de l'ordre de 2 200 000 \$. À titre d'exemple, l'arrondissement a reçu une subvention de la part du ministère de la Culture pour les travaux de rénovation des locaux de l'École de cirque de Verdun, dans l'édifice Guy-Gagnon. Aussi, des économies sur le plan des charges de fonctionnement de l'ordre de 486 000 \$ ont été réalisées; ce qui équivaut à 1,3 % du budget initial de 2016.

Programme triennal d'immobilisations 2016

En 2016, Verdun a investi 9 198 000 \$, dont 7 745 000 \$ qui ont été financés par emprunts et 1 461 000 \$ financés par affectations de surplus d'années antérieures.

Une somme de 2 683 000 \$ a été allouée à la réfection routière pour réaliser des travaux de planage, de pavage et de réfection, tels que le marquage des traverses piétonnes, l'aménagement de la piste piétonne le long du fleuve (parallèle à la piste cyclable), la réfection des rues Godin, Gordon, Argyle, Stephens, Bannantyne, Monteith, Riverview et 4^e Avenue, ainsi que la réfection de trottoirs pour les rues Wilson et de Gaspé.

Une somme de 1 955 000 \$ a été accordée pour les parcs, les places publiques, les espaces verts et la mise en valeur des berges. Le tout a permis, entre autres, des réaménagements ou des travaux dans les parcs (tels que le parc de la Fontaine, le parc Wilson et le parc Archambault) et l'assainissement du bassin du lac Lacoursière et l'alimentation en eau brute du lac des Battures.

Une somme de 4 170 000 \$ a été consacrée à l'entretien des bâtiments administratifs, du Quai 5160 et de l'Auditorium de Verdun.

Finalement, une somme de 391 000 \$ a été allouée pour rajeunir le parc de véhicules de l'arrondissement et, ainsi, diminuer les frais d'entretien.

Il est à noter qu'en plus des investissements mentionnés précédemment, l'arrondissement a bénéficié d'investissements de la Ville centre de l'ordre de 7 684 000 \$ pour le programme de réfection routière et d'un montant de 6 371 000 \$ pour le financement du Quai 5160. Ainsi, bien que ces montants ne soient pas inclus aux états financiers de l'arrondissement, c'est un investissement additionnel d'environ 14 M\$ dont Verdun a pu tirer parti en 2016.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Arrondissement de Verdun, Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016			
Revenus						
Taxes	3,0	3,0	3,0	3,0	-	3,0
Services rendus et autres revenus	3 032,2	2 042,8	3 933,4	1 527,7	2 405,7	1 527,7
Transferts	45,8	11,5	3,9	200,0	(196,1)	200,0
Transferts centraux	33 236,4	35 242,8	35 018,6	35 217,5	(198,9)	35 017,2
Total - Revenus	36 317,4	37 300,1	38 958,9	36 948,2	2 010,7	36 747,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 533,2	6 000,9	5 210,8	5 336,5	125,7	5 472,0
Sécurité publique	420,3	927,8	604,7	272,8	(331,9)	676,9
Transport	13 063,5	13 104,8	11 901,5	11 853,2	(48,3)	12 019,5
Hygiène du milieu	1 776,7	2 419,4	2 891,5	2 736,1	(155,4)	2 821,8
Santé et bien-être	205,9	467,4	454,2	463,0	8,8	450,5
Aménagement, urbanisme et développement	2 325,4	2 126,8	1 991,5	1 866,5	(125,0)	2 015,6
Loisirs et culture	13 291,1	12 661,7	17 415,7	14 955,1	(2 460,6)	17 499,3
Total - charges de fonctionnement	36 616,1	37 708,8	40 469,9	37 483,2	(2 986,7)	40 955,6
Affectation	1 075,7	1 449,7	4 206,3	535,0	3 671,3	4 207,7
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	777,0	1 041,0	2 695,3		2 695,3	
Ajustements	2 247,0	489,0				
Excédent (déficit) de gestion	3 024,0	1 530,0	2 695,3		2 695,3	

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Arrondissement de Verdun, Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016		2015
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Transferts			
Autres revenus			
Contributions des promoteurs		(9)	
Autres			
		(9)	
Affectations			
Activités de fonctionnement		1	50
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		1 461	7 037
		1 462	7 087
Financement par emprunt/à financer			
Total	11 338	7 745	(591)
	11 338	9 198	6 496
Activités d'immobilisations			
Administration générale		515	513
Sécurité publique			669
Transport	2 900	2 755	2 899
Hygiène du milieu		1 366	377
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement		7	53
Loisirs et culture	7 923	4 557	2 499
	11 338	9 198	6 496

Indications préliminaires pour 2017

Budget de fonctionnement 2017

Le budget de 2017 prévoit des dépenses de 34 285 000 \$ alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 1 755 900 \$. La direction de l'arrondissement continue d'effectuer une gestion rigoureuse de ses dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'exercice financier.

Programme triennal d'immobilisations 2017

En 2017, l'arrondissement dispose d'un budget de base de 4 115 000 \$ dédié aux immobilisations. Le surplus des années passées contribue à bonifier l'enveloppe de base. C'est ainsi qu'en 2017, pas moins de 22 065 000 \$ sont prévus pour achever des travaux et pour réaliser de nouveaux projets.

Rappelons que cette enveloppe exceptionnelle de 22 065 000 \$ inclut les financements de 13 577 000 \$ pour le projet de la restauration de l'Auditorium et de 1 547 000 \$ pour terminer les travaux du Quai 5160.

Orientations budgétaires 2018

L'enveloppe budgétaire de 2018 sera déterminée en fonction du respect des paramètres et des normes établies et en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre du Plan quinquennal de main d'œuvre et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

L'enveloppe de base du Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 représente un montant de 12 345 000 \$, soit environ 4 115 000 \$ par année. À ce montant de base vient s'ajouter une enveloppe exceptionnelle d'un montant de 3 715 000 \$ pour la construction d'un centre aquatique. C'est ainsi qu'en 2018, 6 208 000 \$ sont prévus pour achever des travaux et pour réaliser de nouveaux projets.

BUDGET DE BASE = 4 115 000 \$

Programme d'amélioration des aires de jeux et de places publiques	1 410 000 \$
Programme de réfection routière, incluant le Plan local de déplacements	1 852 000 \$
Programme de réfection des bâtiments	713 000 \$
Auditorium de Verdun	140 000 \$

ENVELOPPE EXCEPTIONNELLE - PROJET D'ENVERGURE : 2 093 000 \$

Projet du centre aquatique	2 093 000 \$
----------------------------	--------------

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Dans son rapport de 2016, le vérificateur général n'a traité que 6 dossiers, dont aucun concernant l'arrondissement.

Rémunération des conseillers

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement.

Conseillers d'arrondissement :	30 892 \$
Pour le maire suppléant :	145 \$ / mois
Allocation de dépenses en lien avec ces postes :	16 216 \$

De plus, chacun des conseillers de l'arrondissement de Verdun bénéficie d'une rémunération additionnelle de 7 361 \$ par année. Ces rémunérations et rémunérations additionnelles sont conformes au règlement sur la rémunération des élus (Règlement RCA01 210012)

Liste des contrats

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes prévoit le dépôt de la liste de tous les contrats accordés par l'arrondissement depuis le dernier rapport sur la situation financière, dont la valeur est supérieure à 25 000 \$. Ces contrats, pour la période du 25 août 2016 au 24 août 2017 inclusivement, ont été approuvés par le conseil d'arrondissement ou en vertu du règlement intérieur du conseil sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires.